

# CONFÉRENCE RÉGIONALE

## RéCiF 2017



**ABBAYE KONINGSOORD ARNHEM**

**16 - 22 MAI 2017**

## SOMMAIRE

	Page :
PARTICIPANTS	3
1. Lecture des rapports de maison.	4
2. Formation.	4
3. Révision des votes 47 – 50 du Chapitre Général de 2014	6
4. Révision de la C 67 pour la suppression d'un monastère	6
5. Le Père Immédiat	6
6. Autonomie des Maisons de l'Ordre	7
7. Votes	7
8. Mises en candidature.	8
9. Bilan de la réunion	8
10. Informations diverses.	8
11. Réunion 2018.	8
Votes pris au cours de la réunion	9
Votes (anglais)	10
Votos (espagnol)	11

## PARTICIPANTS

### Moniales

Les Gardes	Mère Béatrice
Le Rivet	Mère Marie-Christine
Échourgnac	Mère Geneviève-Marie
Chambarand	Mère Marie-Rose
Campénéac	Mère Marie-Joseph
La Paix-Dieu	Mère Elisabeth

### Moines

La Trappe	Dom Guerric
Melleray	Dom Gérard
Port-du-Salut	Dom Joseph
Bellefontaine	Dom Jean-Marc
Bricquebec	Dom Charles
Timadeuc	Dom Benoît
Les Neiges	Dom Hugues
Le Désert	Dom Pierre-André

### Invités

#### pour toute la réunion

Mère Danièle, Conseillère de l'Abbé général (Maison Généralice)  
Mère Julian, Abbessse d'Arnhem  
Mère Michèle, La Merci-Dieu  
Dom Jean-Marie, Sénanque

Interprète : Sœur Pascale, Arnhem  
Délégué : frère Philippe-Marie, Bellefontaine  
Secrétaire : Sr Marie-Noël, Échourgnac

#### pour une journée

Dom Bernardus, Tilburg  
Secrétaire régional à la formation : P. Thomas, de La Trappe

Après le mot d'ouverture de la réunion, le Président fait appel à celles et ceux qui accepteraient de rédiger le rapport de maison et formuler les votes.

Des volontaires se proposent

- Pour la rédaction du rapport de région :

Mère Béatrice et Dom Pierre André,

- Pour la formulation des votes :

Mère Geneviève Marie et Dom Gueric.

Père Jean Marie prend la succession de Père Gérard comme trésorier. Nous remercions chaleureusement P. Gérard du service qu'il a rendu si fidèlement pendant tant d'années.

## **1. Lecture des rapports de maison.**

Chacun des Abbés/Abbesse lit le rapport de sa communauté, explique comment il a été élaboré (rencontres communautaires, rédaction, etc), puis les autres participants sont invités à réagir : réflexions, question, etc.

Ces échanges occupent les deux premiers jours de notre réunion.

## **2. Formation.**

Frère Thomas de la Trappe, secrétaire régional à la formation, vient passer une journée. Il avait été demandé aux 3 secrétaires régionaux francophones à la formation **d'organiser des sessions** qui ne soient plus destinées seulement à des jeunes profès de l'Ordre, puisqu'ils sont de moins en moins nombreux, mais proposées à tous dans le cadre d'une formation permanente.

L'équipe des secrétaires a élaboré un projet comprenant un cycle sur 3 ans, avec au programme des saints du XXe siècle de notre Ordre, plus une session de méthodologie pour que l'enseignement reçu puisse être approfondi, sorte de « service après vente » des enseignements reçus. Frère Bruno de Tamié, directeur du STIM, est intéressé par cette dernière session.

Frère Thomas prépare également une information sur les **formations en ligne** déjà existantes, élaborées par le collège des Bernardins, ou les Instituts catholiques, etc. Ces propositions comportent des travaux à rendre, des devoirs interactifs en ligne, des vidéos... Par exemple, le parcours sur les sacrements des Bernardins compte 8.000 abonnés en ligne de par le monde. Les 10 meilleurs devoirs seront publiés.

D'autre part, Frère Thomas pose aux Abbés/Abbesse la question de l'opportunité de la participation de moines et moniales à des **rassemblements de jeunes**, par exemples les rassemblements organisés partout dans le monde par Taizé ou par l'Emmanuel. Faut-il refuser ? Ou assurer une présence liturgique, ou/et d'écoute et d'accompagnement ?

Les secrétaires continuent à collecter les informations sur les **lectures au réfectoire** et les sessions de formation internes aux communautés, et constatent qu'il y a moins de formation permanente dans les communautés.

Les sessions de **formation pour formateurs francophones et germanophones** qui ont lieu tous les 2 ans continuent à bien fonctionner, en 2016 la réunion avait lieu en Suisse, avec le

Père Amadeo Cencini. Elle fut appréciée par son climat fraternel et les échanges suscités. (Le Père Amadeo Cencini est l'auteur du texte de préparation des JMJ 2018).

La session 2018 aura lieu à Orval, et sera animée par Mère Hildegarde de Bren (Autriche) et Père Jacques, maître des novices de Rougemont. Le thème en sera : « Comment intégrer des jeunes dans nos communautés aujourd'hui ? »

Frère Thomas revient sur la question de la **session prévue en juillet 2017** : elle aurait pour sujet les Bienheureux Marie Gabriella et Romano Botella, avec pour conférencières Mère Augusta et Mère Gabriella de Vitorchiano, postulatrice émérite et postulatrice actuelle de notre Ordre. Or, aujourd'hui, il y a 7 inscrits, dont 3 d'Accey. Les invitations avaient bien été faites en tant que formation permanente, la session ne durera que 4 jours, elle entrerait dans le cahier des charges donné au secrétaire à la formation à Paris en octobre 2016. S'il n'y a pas de nouveaux inscrits avant la fin mai (15 participants serait un minimum), il faudra la décommander, et dédommager les conférencières prévues, qui ont préparé leurs interventions dans une langue qui n'est pas la leur, et engagé des frais (billets d'avion).

Le problème est plus fondamental : **qu'est-ce que les régions attendent des formateurs ?**

Faut-il maintenir une institution si elle n'a plus sa raison d'être ? Cette réflexion en rejoindra peut-être une similaire pour d'autres structures qui existent depuis 30 ans ?

Un débat s'engage, plusieurs participants font remarquer que le phénomène de non inscription se retrouve pour des réunions de chantes ou autres. On ne répond plus parce qu'on ne peut plus, il faut prendre en compte la réalité. Certaines structures trop lourdes contribuent à notre précarité.

D'autres demandent s'il ne serait pas possible d'enregistrer les conférences, pour les passer dans les communautés à des heures où les frères ou sœurs seraient libres pour les regarder ? Le sujet de la session 2017 était très intéressant. Frère Thomas répond que nous ne sommes pas équipés pour réaliser ce projet.

Faut-il arrêter les sessions 1 ou 2 ans pour réfléchir ? Oui, si ce n'est pas pour créer un « vide sidéral », et si on prend les moyens de trouver ce qui convient aujourd'hui.

On peut citer l'exemple de **l'inter-noviciat** mis en place pour et par des cisterciens du sud de la France, et qui compte maintenant aussi des bénédictins : cela répond à un besoin. Il fonctionne très bien, mais il ne faut pas en faire une structure à graver dans la pierre, c'est un projet mis en place pour 3 ans, ensuite on verra.

Il s'agit de 3 rencontres de 3 jours pleins par an. Le matin, l'enseignement est pour tous. L'après midi, les novices travaillent entre eux ou avec l'intervenant, tandis que les pères maîtres et mères maîtresses se rencontrent autour d'une psychologue pour échanger sur leurs propres questions.

**Une rencontre entre pères maîtres et mères maîtresses** a eu lieu à Paris pour réorganiser les réunions des groupes qui existaient depuis 40 ans. Il y avait une bonne représentation de pères maîtres et mères maîtresses, et les absents ont pu également s'exprimer. Il est apparu 2 options fondamentales : certains sont surtout intéressés par des rencontres au cours desquelles ils peuvent échanger, d'autres sont plus intéressés par des enseignements.

Il a donc été proposé, (la réunion n'ayant aucun pouvoir décisionnaire), de s'organiser ainsi :

- Tous les 2 ans, un séminaire d'enseignements de 3 jours pour tous les pères maîtres et mères maîtresses de France
- L'année sans séminaire, pour 5 groupes qui seraient constitués par un redécoupage plutôt régional, une rencontre pour des échanges.
- Un site internet pour communiquer les informations, les outils de formation, etc.

A la suite de cet échange avec Frère Thomas, une discussion s'engage sur la réponse à lui donner concernant notre **présence à des réunions de jeunes**, et sur les réflexions à mener si on arrête les sessions pour 1 ou 2 ans, en concertation avec les 2 autres secrétaires de région.

Pour éviter que les dates des différentes activités se chevauchent, et pour faire remonter les informations au bon endroit et au bon moment, **créer un agenda en ligne** ? Sur le site de l'Ordre ?

### **3. Révision des votes 47 – 50 du Chapitre Général de 2014**

Mère Danièle présente l'état de la question.

Un débat s'ensuit. La question est liée avec celle du Père Immédiat, du Supérieur ad Nutum et de la fragilité des communautés. Cela peut dire que la survie d'une communauté ne tient qu'à une seule personne. La communauté aura bénéficié de la prolongation, mais pour aboutir à quoi ?

On craint que ce nouveau droit serve effectivement à reculer la limite des 75 ans.

L'Église est dans une telle pauvreté qu'il faut peut-être accepter une flexibilité dans le gouvernement comme pour la formation.

### **4. Révision de la C 67 pour la suppression d'un monastère**

Mère Danièle présente l'état de la question.

Une discussion suit l'exposé, au cours de laquelle est soulignée l'importance du respect des personnes qui composent la communauté en difficulté.

On souhaite une législation souple, car chaque cas est particulier. Un statut est préférable à une constitution, la proposition de la commission de droit est bien faite. Il faut ouvrir le droit actuel : tout est possible dans la mesure où un projet est cohérent.

Pour les cas de fermeture dans la région NED (Tegelen, Achel), c'est le père immédiat qui a pris les choses en main.

La région NED a pris un vote de tendance intéressant « La Région désire que la possibilité soit étudiée qu'une maison temporairement ou définitivement dépendante d'une autre maison de l'Ordre soit possible sans que pour autant cette maison soit fermée. »

### **5. Le Père Immédiat**

Père Jean Marc présente le document de travail préparé par Dom Timothy, Dom Olivier et Mère Martha, puis il invite chacun à réagir brièvement.

On aurait aimé un historique de la question, sommes-nous toujours dans la motivation originelle ?

On apprécie le souci des forces nouvelles, le pro et le contra, la Charte de Charité déclinée à différents niveaux.

La filiation des maisons par l'intermédiaire du Père Immédiat est une structure essentielle pour la vie de l'Ordre. Comment, tout en préservant la Charte de Charité, trouver des solutions nouvelles ? On a déjà fait dans l'ordre des changements de filiation, les liens peuvent se déplacer sans perdre leur réalité.

Il est sain de distinguer l'aide financière de la charge pastorale. (cf votes 2, 3, 4).

Il y a une interpellation spirituelle dans le document, qui appelle à la conversion de chacun. Il n'y a pas que la question juridique, c'est une question de foi.

Au sujet du N°5, qui propose une solution particulière pour l'Afrique, c'est grave de mettre une région à part, nous ne sommes plus dans la situation d'avant la guerre, où il fallait des mois pour changer de continent.

Ouvrir des possibilités.

## **6. Autonomie des Maisons de l'Ordre**

Mère Marie Christine présente le document « Choisis la vie ! » préparé par Dom Bernardus, Mère Rébekka et Dom Clément et les réflexions faites à la CC.

Le principe d'autonomie est fondamental dans notre Ordre, mais il faut éviter le repli lorsque la situation devient fragile. L'équilibre sera donné par l'esprit de la Charte de Charité.

Toutes les régions ont demandé de traiter ce sujet, il faudra définir clairement ce concept au Chapitre Général. C'est un don que nous avons reçu, nous devons être capables de le remettre.

Il conviendra de ne pas se limiter aux communautés fragiles, et se concentrer plus sur les aspects pastoraux que législatifs, il s'agit de la qualité de notre vie.

La fragilité est un processus naturel de la vie des communautés, dont le cycle entier va de la naissance à la mort, tout est don.

La région NED avait demandé un document de travail, qui devrait être :

Un statut ?

Un guide pastoral ? Incluant des normes législatives ? (la plupart des régions)

Quelque chose d'autre : déclaration, repères, etc ?

Attention, il est facile d'enjoliver les faits par de belles pensées.

Dans le débat qui suit, on souligne que l'autonomie ne concerne pas que les communautés fragiles.

Quel lien entre l'autonomie et la dépendance ? Peut-on imaginer une autonomie comportant plus de dépendance ? La dépendance existe : Père Immédiat, Ordre. L'autonomie n'est jamais totale, on peut appliquer à notre Ordre la comparaison du corps de St Paul. L'autonomie et la dépendance sont structurelles dans notre Ordre.

Suivre le Christ jusqu'à la mort est un langage non entendu, il faut conduire la communauté à consentir. Ce qui est premier, c'est le don que nous avons reçu de l'Esprit. Nous devons intégrer la « sequela Christi » de Jésus dans sa Passion et dans sa mort pour ressusciter avec lui. C'est dans l'épreuve de la foi qu'il faut vivre notre vie mystique, on n'aboutira à rien en restant à l'approche sociologique. Il faut retrouver notre élan vital : quel est notre désir profond ?

## **7. Votes**

Cf page 9

## **8. Mises en candidature.**

Mère Danièle relit le Statut sur le conseil de l'Abbé Général (cf ST 81.1.A). Sur les 5 membres qui composent le conseil actuel, les mandats de 3 d'entre eux arrivent à échéance en 2017. Il convient donc de réfléchir aux personnes à mettre en candidature, puisqu'elles sont proposées par les conférences régionales. Le Chapitre Général devra élire 2 membres, 1

moine et 1 moniale. Le dernier membre, moine ou moniale, est choisi, par l'Abbé Général et les quatre conseillers déjà élus.

Les mandats des membres de la Commission de Droit arrivent également à échéance à ce Chapitre. 4 membres sont à élire par le Chapitre Général, dont 2 capitulants (1 moine et 1 moniale), le 5e sera coopté par les membres élus.

## **9. Bilan de la réunion.**

L'accueil exceptionnel des Sœurs d'Arnhem est souligné par tous : les délicatesses concernant les menus, les régimes, la promenade organisée par Sœur Pascale, la rencontre dansante avec la communauté !

Le travail de l'équipe d'animation est également admiré et estimé : le choix du lieu, le programme, l'organisation, la direction des débats.

Le climat de réflexion était bon, les échanges vrais, la confiance augmente, on peut parler librement. Il y a une qualité dans les échanges pastoraux sur nos maisons, on sent une unité dans la région.

Un regret à propos des rapports de maison : les questions posées pour les préparer. On ferait mieux de faire un état de la communauté.

C'était intéressant de côtoyer une autre région grâce à la présence de Mère Julian durant toute la réunion, et de Dom Bernardus une journée.

La présence de Frère Thomas a été appréciée.

## **10. Informations diverses.**

Mère Marie Christine a participé à la réunion de la famille cistercienne à Cîteaux concernant divers projets pour l'aménagement et l'utilisation du lieu. Elle en donne un écho.

## **11. Réunion 2018.**

La réunion de la Récif 2018 aura lieu du 24 avril (soir) au 30 avril (matin), le lieu proposé étant l'Abbaye de Poblet en Espagne (à confirmer).

## Votes RéCif 2017

### Vote1 :

Dans le cadre de la pastorale des vocations, nous proposons une délégation de frères et sœurs aux différents rassemblements de jeunes.

0 OUI      10 NON      4 ABST      Proposition rejetée

### Vote2 :

Dans la mission que le Père Immédiat assume auprès de ses maisons-filles, nous souhaitons que le rôle de soutien financier soit séparé de celui de paternité.

12 OUI      0 NON      2 ABST      Proposition acceptée

### Vote3 :

Nous souhaitons que le soutien financier apporté par un Père Immédiat à ses maisons-filles passe par l'intermédiaire de la Commission d'Aide de l'Ordre.

10 OUI      0 NON      4 ABST      Proposition acceptée

### Vote4 :

En ce qui concerne le Père Immédiat, nous souhaitons qu'une réflexion approfondie soit menée en vue d'une répartition plus équilibrée des maisons-filles.

13 OUI      0 NON      1 ABST      Proposition acceptée

### Vote 5 :

Nous souhaitons que la nature de l'autonomie soit mieux définie dans le Statut envisagé par la Commission de Droit pour accompagner la Constitution 67.

12 OUI      0 NON      2 ABST      Proposition acceptée

### Vote 6 :

Nous souhaitons que les propositions émises dans le document de travail sur le Père Immédiat (Cf. VI) puissent être explorées et expérimentées.

13 OUI      0 NON      1 ABST      Proposition acceptée

## Votes of RéCif, 2017

### Vote 1 :

In the context of pastoral concern for vocations, we propose a delegation of brothers and sisters to various meetings where young people gather.

YES 0 NO 10 ABST 4 Proposition rejected

### Vote 2 :

In the Father Immediate's care for his daughter houses, we wish that the role of financial support be separate from that of paternity.

YES 12 NO 0 ABST 2 Proposition accepted

### Vote 3 :

We wish that the financial support given by a Father Immediate to his daughter houses should pass through the intermediary of the Commission of Aid of the Order.

YES 10 NO 0 ABST 4 Proposition accepted

### Vote 4 :

Concerning the Father Immediate, we wish that serious reflection be carried out in order to find a better balanced distribution of daughter houses.

YES 13 NO 0 ABST 1 Proposition accepted

### Vote 5 :

We wish that the nature of autonomy we better defined in the Statute proposed by the Law Commission to accompany Constitution 67.

YES 12 NO 0 ABST 2 Proposition accepted

### Vote 6 :

We wish that the propositions contained in the working paper on the subject of the Father Immediate (Cf. VI) be explored and experimented with.

YES 13 NO 0 ABST 1 Proposition accepted

## Votos RéCif 2017

### Voto 1:

En el marco de la pastoral vocacional, proponemos una delegación de hermanos y hermanas para las diferentes reuniones de jóvenes.

0 SI            10 NO            4 ABST            Proposición rechazada

### Voto 2:

En la misión que el Padre Inmediato asume con sus casas-hijas, deseamos que se separe el papel de ayuda financiera del de la paternidad.

12 SI            0 NO            2 ABST            Proposición aceptada

### Voto 3:

Deseamos que la ayuda financiera aportada por un Padre Inmediato a sus casas hijas pase como intermediaria por la Comisión de Ayuda de la Orden.

10 SI            0 NO            4 ABST            Proposición aceptada

### Voto 4:

En lo que se refiere al Padre Inmediato, deseamos que se lleve a cabo una reflexión profunda con vistas a una repartición más equilibrada de las casas hijas.

13 SI            0 NO            1 ABST            Proposición aceptada

### Voto 5:

Deseamos que la naturaleza de la autonomía se defina mejor en el Estatuto examinado por la Comisión de Derecho para acompañar a la Constitución 67.

12 SI            0 NO            2 ABST            Proposición aceptada

### Voto 6:

Deseamos que las proposiciones emitidas en el documento de trabajo sobre el Padre Inmediato (Cf. VI) se puedan explorar y experimentar.

13 SI            0 NO            1 ABST            Proposición aceptada